



REGLEMENT DES ETUDES MEDICALES

DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MEDICALES DFASM - 2^e année

ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024

Article 1 : Organisation générale de la formation

L'année universitaire est divisée en 7 périodes, alternant périodes de cours et périodes de stage à temps plein (dont une période de congés) ainsi qu'une période dédiée au raisonnement médical; chaque période couvre 5 à 12 semaines. Pour plus de détails, se référer au calendrier général de la formation.

Article 2 : Organisation des enseignements théoriques

Les enseignements théoriques comportent des matières médicales, des thèmes d'enseignement prioritaires et des enseignements optionnels.

Matières médicales sous forme d'Unités d'Enseignement

La formation aux matières médicales s'organise de la façon suivante :

- des supports de cours à distance, sur les plateformes dédiées ;
- des séances de tutorat consacrées à des entraînements sur tablettes.

Les séances de tutorat sont **obligatoires et validantes**. Chaque séance donne lieu à une évaluation notée sur 20 ; l'ensemble des notes constitue une moyenne.

Thèmes d'enseignement prioritaires

Des thèmes jugés prioritaires par le Ministère seront abordés dans le cadre des UE dont la thématique est proche ; ils feront l'objet d'une évaluation notée sur 20 intégrée aux notes de tutorat de l'UE référente.

Enseignements optionnels – Se référer au tableau des enseignements et modalités de connaissances Valorisation du parcours

Dans le cadre de la valorisation du parcours de formation, les éléments pouvant être pris en compte, les conditions de leur validation et le nombre de points attribués sont détaillés dans le règlement prévu à cet effet.

Module de raisonnement clinique

- Séances au raisonnement clinique basées sur le programme du deuxième cycle des études médicales (une fois par semaine en moyenne)
- Correction et feedback de la séances et rappels sur les objectifs de spécialité, à J+1 ou J+2 après-midi.

Article 3 : Enseignements et modalités de contrôle des connaissances des matières médicales

: Se référer au tableau des enseignements et des modalités de contrôle des connaissances et compétences

Une session d'ECOS facultaires composée d'au moins 5 stations sera organisée au cours de chacune des 3 années du second cycle. Le résultat sera pris en compte pour la validation globale des ECOS en DFASM 3.

Une session d'ECOS sera organisée chaque année au cours du 2^{ème} cycle des études de médecine. Chaque session fera l'objet d'une notation sur 20. La moyenne de ces 3 notes sera prise en compte pour la validation des ECOS facultaires en DFASM 3 selon les modalités suivantes :

- la note des ECOS réalisés au titre de l'année DFASM 1 comptera pour 20 % de la note finale,
- la note des ECOS réalisés au titre de l'année DFASM 2 comptera pour 30 % de la note finale
- la note des ECOS réalisés au titre de l'année DFASM 3 comptera pour 50 % de la note finale

En cas d'absence justifiée par une cause réelle et sérieuse à l'une des sessions d'ECOS organisée en DFASM 1 et 2, l'étudiant devra se présenter à la session suivante correspondante au même niveau d'études d'ECOS l'année suivante (si absence aux ECOS en DFASM 1 année N, l'année N+1, l'étudiant devra se présenter aux ECOS des DFASM 1 +2).

En cas d'absence non justifiée pour une cause réelle sérieuse à une session d'ECOS, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 à la session concernée.

Les ECOS facultaires ne pourront être validés que si l'étudiant a obtenu 3 notes au cours de son 2^{ème} cycle et que la moyenne coefficientée des résultats est égale ou supérieure à 10/20.

En cas de non validation des ECOS facultaires (moyenne coefficientée au 3 sessions est inférieure à 10/20) une session de rattrapage sous forme d'examen au lit de patient ou selon toute autre modalité définie par l'enseignant responsable des ECOS et l'enseignant responsable du 2^d cycle sera organisée en DFASM 3.

Article 4 : Validation des enseignements théoriques

Deux sessions d'examen sont organisées au cours de l'année universitaire selon un calendrier défini, au début de l'année universitaire, par le conseil de faculté. La première session d'examen est organisée en plusieurs étapes, la dernière semaine de chaque période de cours, selon les enseignements suivis durant cette période.

Modules d'enseignement

Chaque module fait l'objet d'une note sur 20 résultant, en première session, de :

- la note de l'évaluation terminale type EDNi (coefficient 4);
- et de la moyenne des notes de tutorat (coefficient 1)

En deuxième session, chaque module est validé par une épreuve unique de type EDN

Sont admis tous les étudiants ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 pour chacun des modules.

En cas de redoublement, les modules validés sont conservés.

En fin de période d'examens, les résultats provisoires des modules sont transmis aux étudiants ; des points de jury pourront, éventuellement, être attribués au moment de la délibération de fin de session 1.

Module de raisonnement clinique

Les séances informatisées (distanciel) sont obligatoires et validantes par la participation. En cas de non participation à plus de 3 séances, le module ne pourra pas être validé.

La présence à la correction de ses séances de raisonnement médical n'est pas obligatoire.

Chaque séance donne lieu à une évaluation notée sur 20. Ces séances peuvent être suivies à distance, après connexion sur la plateforme dédiée.

Enseignements optionnels

Les étudiants sont admis à l'enseignement optionnel s'ils ont obtenu au moins la note de 10 sur 20.

En cas de redoublement, la validation de l'enseignement optionnel est conservée.

Article 5 : Validation des stages

Trois stages de 6 semaines (dont congés annuels) sont organisés durant l'année de DFASM2 (dont période de congés)

Evaluation des stages :

- Validation du stage par le tuteur
- Evaluation des compétences génériques par le tuteur et l'étudiant
- Evaluation d'un minimum de 3 ateliers d'ECOS

La validation du stage est accordée si (conditions cumulatives) :

- Si le tuteur a validé le stage
- Si l'évaluation des compétences en ECOS de stage est validée par le maître de stage
- Si l'étudiant a évalué le stage

La validation des stages de l'année permet l'obtention de 6 crédits et concourt à l'obtention d'une UE Stages et gardes indispensable pour valider le deuxième cycle.

En cas de stage invalidé ou d'absence, une session de rattrapage est organisée sous la forme d'ECOS de stage ou de stage ou autres modalités définies avec le maître de stage. Cette session doit avoir lieu avant la dernière délibération de l'année en cours.

Tout stage invalidé donne lieu à redoublement.

En cas de redoublement, tous les stages devront être refaits.

Se référer au règlement des stages hospitaliers et gardes pour plus de détails.

Article 6 : Admission dans l'année supérieure

Sont admis à s'inscrire en DFASM3, les étudiants ayant effectué au moins 8 gardes et ayant validé :

- tous les stages hospitaliers afférents à cette année d'études,
- toutes les unités d'enseignement,
- l'enseignement optionnel.
-

Aucune dette ne sera acceptée pour le passage de DFASM2 à DFASM3.

Article 7 : Inscriptions au deuxième cycle

Nul ne peut prendre plus de six inscriptions en vue du diplôme de formation approfondie en science médicales. Aucune des 3 années d'études ne peut faire l'objet de plus de trois inscriptions.

Article 8 : Obligations réglementaires lors des examens (les sessions d'ECOS sont des examens à part entière)

Tout candidat qui a répondu à l'appel de son nom au début d'une épreuve est considéré comme ayant subi cette épreuve.

Les candidats doivent respecter les heures de convocation aux épreuves. Il appartient au responsable de l'épreuve de décider si l'accès à la salle d'un candidat arrivant en retard est compatible avec le bon déroulement de l'épreuve. Cette tolérance ne peut pas dépasser 20 minutes après le début de l'épreuve et, en aucun cas, elle n'entraînera un temps de composition supplémentaire.

Les téléphones portables doivent être éteints et enfermés dans les sacs ou porte-documents ainsi que les ordinateurs, les baladeurs, les oreillettes, les bouchons d'oreille, les montres électroniques connectées et tout autre matériel électronique..., le tout déposé devant l'estrade avec les vêtements et effets personnels.

Les étudiants porteurs d'un couvre-chef feront l'objet d'un contrôle visant à s'assurer qu'aucun moyen de télétransmission ne s'y trouve dissimulé. Ces contrôles seront effectués avant et pourront l'être pendant les épreuves, sur demande d'un surveillant.

Le non-respect de ces dispositions sera considéré comme une tentative de fraude et une procédure disciplinaire sera engagée contre son auteur.

SOU MIS AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL DE GESTION SIEGEANT EN FORMATION
PLENIERE LE : 13 juin 2023
APPROUVE LE : 13 juin 2023

ENSEIGNEMENTS ET MODALITES DE CONTROLE ET DE CONNAISSANCES ET COMPETENCES
DIPLOME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MEDICALES - DFASM - 2^{ème} année
ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024

Enseignements et modalités de contrôle des connaissances des matières médicales et compétences professionnelles

	Modules	Durée tutorat	Crédits	Modalités validation session 1					Modalités 2 ^e chance	
				Epreuve terminale type ECNi ³	Durée	Coeff	Contrôle continu – Tutorat ⁴	Coeff	Epreuve type ECNi ¹	Durée
Période 2	Pédiatrie Pr V Guigonis	28	4	40 à 60 questions sur le mode DP dont 2 KFP + 20 QI rang A	2h	1	Moyenne notes	1	20 à 30 questions sur le mode DP dont 1 KFP + 10 QI rang A	1h
	Santé mentale ¹ Pr Nubupko	25	4	40 à 60 questions sur le mode DP dont 2 KFP + 20 QI rang A	2h	1	Moyenne notes	1	20 à 30 questions sur le mode DP dont 1 KFP + 10 QI rang A	1h
Période 4	Dermato/Endocrino/ORL-OPH Pr Teissier-Clément	40	4	40 à 60 questions sur le mode DP dont 2 KFP + 20 QI rang A	2h	1	Moyenne notes	1	20 à 30 questions sur le mode DP dont 1 KFP + 10 QI rang A	1h
	Douleur / Soins palliatifs / MPR / Gériatrie Pr Moreau	21	4	40 à 60 questions sur le mode DP dont 2 KFP + 20 QI rang A	2h	1	Moyenne notes	1	20 à 30 questions sur le mode DP dont 1 KFP + 10 QI rang A 2	1h

Période 6	Exercice médical	26	4	40 à 60 questions sur le mode DP dont 2 KFP + 20 QI rang A	2h	1	Moyenne notes	1	20 à 30 questions sur le mode DP dont 1 KFP + 10 QI rang A	1h
	Pr Laroche									
	Gynécologie	22	4	40 à 60 questions sur le mode DP dont 2 KFP + 20 QI rang A	2h	1	Moyenne notes	1	20 à 30 questions sur le mode DP dont 1 KFP + 10 QI rang A	1h
	Pr Aubard									
	Formation à la recherche Pr Pierre-Marie Preux	18								
	+ module au choix d'anglais : aide à la compréhension des articles de LCA, support aux séances de tutorat (inscription à la séance)	4	3	2 DP LCA	3	1	Moyenne notes	1	1 DP LCA	1h30

	UE Raisonnement clinique (début mai à fin aout)		<i>Participation</i>
--	---	--	----------------------

Thèmes d'enseignement prioritaires	Durée
Module Santé mentale : Violence et maltraitance aux personnes, prévention quaternaire : entraînement au questionnement éthique - Pr Nubupko -	Formation en ligne + 2 heures en présentiel sur tablette
- Sécurité du patient : pharmacovigilance, interprofessionnalité, risque iatrogène (dont surdiagnostic et surprescription), erreur médicale, organisé par le Pr Laroche	

Enseignements et modalités de contrôle des connaissances des enseignements optionnels (dans la limite des capacités d'accueil)						
Enseignement optionnel	Durée	Crédits	Modalités d'examens 1ere session		Modalités d'examen 2 ^{ème} session	
			Nature	Durée	Nature	Durée
Anglais pour la pratique clinique (DFASM 2)* Mme Gautier	20h	6	Oral noté sur 20	10 min	Oral noté sur 20 Oral 10 mn (présentation d'un cas clinique rencontré en stage)	10 min
La relation patient-médecin Pr Dumoitier	12h	6	Présence obligatoire aux enseignements + Epreuve écrite notée sur 20	1h	Epreuve écrite notée sur 20	1h
Du bon usage des examens complémentaires en endocrinologie et diabétologie : du médecin généraliste vers le spécialiste Pr Teissier-Clément	10h	6	Epreuve écrite (20 QCM)	30 min	Epreuve écrite (20 QCM)	30 min

Douleur et symptômes d'inconfort en soins palliatifs : de la théorie à l'exercice pratique, rôle et place du médecin Pr Moreau	12h	6	Présence obligatoire aux enseignements + Epreuve écrite (1 dossier progressif et 20 QCM)	1 h	Epreuve écrite (1 dossier progressif et 20 QCM)	1h
Tutorat dans le cadre du module 2 d'ELAASTICS – Ateliers -		6	CF Règlement spécifique ELAASTICS			
Engagement étudiant (cf. cahier des charges de l'Université) Pr Sturtz et Pr Monteil		6	Rapport et/ou Oral selon cahier des charges de l'Université	Rapport et/ou Oral selon cahier des charges de l'Université		
Physiopathologie des états critiques Pr Vignon	10h	6	Ecrit		Oral	
Imagerie médicale pour l'EDN Pr Rouchaud	10	6	Présence aux enseignements		Présence aux enseignements	
Résilience au stress aigu Pr Fourcade	11	6	<i>Présence obligatoire + Complétude des questionnaires d'évaluation des séances</i>		<i>Présence obligatoire + Complétude des questionnaires d'évaluation des séances</i>	
UE TeDex Dc Geyl et Dc Tricard	20	6	<i>Validation d'au moins 4 séances de tutorat réparties entre centre de simulation et amphithéâtre</i> <i>Réalisation d'un diaporamam présenté aux responsables de l'UE (validation si note supérieure à 10/20)</i>		<i>Validation d'au moins 4 séances de tutorat réparties entre centre de simulation et amphithéâtre</i> <i>Réalisation d'un diaporamam présenté aux responsables de l'UE (validation si note supérieure à 10/20)</i>	
Echographie clinique ciblée abdominale Pr Fourcade	10	6	Evaluation théorique à l'issue de la période e-learning / Note de la pratique sur grille Osats à l'issue des séances de simulation et séances tutorées		Evaluation théorique à l'issue de la période e-learning / Note de la pratique sur grille Osats à l'issue des séances de simulation et séances tutorées	

² Une épreuve de type -EDN comprend des dossiers progressifs (DP) et des questions isolées (QI). Un dossier progressif est composé de questions de rang A et/ou B. Les questions isolées porteront sur les items de rang A du nouveau programme. Chaque épreuve doit comprendre un minimum de 2 KFP.

³ Des TCS pourront éventuellement être organisés dans le cadre des tutorats

Une session d'ECOS facultaires composée d'au moins 5 stations sera organisée au cours de l'année. Le résultat sera pris en compte pour la validation globale des ECOS en DFASM 3.

Une session d'ECOS sera organisée chaque année au cours du 2^{ème} cycle des études de médecine. Chaque session fera l'objet d'une notation sur 20. La moyenne de ces 3 notes sera prise en compte pour la validation des ECOS facultaires en DFASM 3 selon les modalités suivantes :

- la note des ECOS réalisés au titre de l'année DFASM 1 comptera pour 20 % de la note finale,
- la note des ECOS réalisés au titre de l'année DFASM 2 comptera pour 30 % de la note finale
- la note des ECOS réalisés au titre de l'année DFASM 3 comptera pour 50 % de la note finale

En cas d'absence à l'une des sessions d'ECOS organisée en DFASM 1 et 2, l'étudiant devra se présenter à la session suivante correspondante au même niveau d'études d'ECOS l'année suivante (ex si absence aux ECOS en DFASM 1 année N, l'année N+1, l'étudiant devra se présenter aux ECOS des DFASM 1 +2).

Les ECOS facultaires ne pourront être validés que si l'étudiant a obtenu 3 notes au cours de son 2^{ème} cycle et que la moyenne coefficientée des résultats est égale ou supérieure à 10/20.

Selon l'évolution de la situation sanitaire, les modalités de contrôle des connaissances seront adaptées à une éventuelle situation de confinement :

- Les épreuves, de type QCM, question rédactionnelle, oral, rapport, etc., pourront être réalisées totalement ou partiellement à distance, via les technologies et plateformes à notre disposition.
- Le cas échéant, la durée des épreuves pourra être revue ; les coefficients seront maintenus selon les dispositions initiales.
- Pour les modules à valider sur le seul présentiel, une solution alternative pourra être mise en place pour les valider.
- Les stages seront maintenus ou non, et seront évalués sur la période réalisée ; ils pourront, le cas échéant, être neutralisés, ou faire l'objet d'une évaluation alternative.

SOU MIS AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL DE GESTION SIEGEANT EN FORMATION PLENIERE LE : 13 03 2023

APPROUVE LE : 13 03 2023